Fribourg, Suisse. — 47me année. — N° 3 | Le numéro 5 centimes | Jeudi 4 janvier 1917

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 1 50	4 —	7 —	14 —
Etranger	» 3 —	8 —	14 —	28 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

O. f. x.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. v. x.

Nouvelles du jour

La lutte pour la ligne du Sereth en Moldavie.

Sous le titre de : *Menaces allemandes*, le *Temps* d'hier mercredi, 3 janvier, a apporté une dépêche de Genève donnant un extrait d'articles de deux journaux allemands, les *Dernières Nouvelles de Leipzig* et la *Gazette de Cologne*. Le passage cité du journal de Leipzig n'offre pas d'intérêt particulier ; il dit simplement que, les ouvertures de paix ayant été repoussées, la guerre va continuer avec plus d'acharnement que jamais.

Par contre, la citation de la *Gazette de Cologne* est de nature à faire impression en Suisse. Voici le passage qu'en donne le *Temps* :

Parlant de la situation dans laquelle se trouve la Suisse, par suite des opérations militaires, la *Gazette de Cologne* écrit que, politiquement, la Confédération helvétique a le plus grand intérêt à voir la paix se conclure rapidement, car il est impossible de prévoir maintenant quel sera, dans l'avenir, le sort des Etats qui sont, jusqu'à présent, restés dans la neutralité.

Ainsi présentée, la citation de la *Gazette de Cologne* avait de quoi émouvoir l'opinion publique suisse et on n'avait qu'une surprise, c'était qu'il eût été besoin du *Temps* pour nous révéler la grave déclaration du journal allemand.

Aussi s'est-on jeté, ce matin, sur la Kœlnische Zeitung pour y trouver l'original de la citation faite par le grand journal de Paris.

Cette vérification nous a heureusement remis de l'alerte que le *Temps* nous avait procurée.

Tout d'abord, il ne s'agit point d'un article émanant de la rédaction même de la *Gazette de Cologne*, mais d'une lettre du correspondant suisse de ce journal.

Ensuite, le passage cité par le *Temps*, réintégré dans le contexte, prend une toute autre physionomie que celle qu'il a dans l'extrait du journal parisien.

La correspondance adressée à la *Gazette de Cologne* se place, en effet, au point de vue suisse ; elle traite de la démarche en faveur de la paix faite par le Conseil fédéral et examine les raisons qui ont déterminé le Conseil fédéral à s'associer à l'initiative de M. Wilson. Le correspondant passe en revue les motifs d'ordre économique, politique et humanitaire qui ont inspiré la décision du Conseil fédéral, et, comme motif d'ordre politique, il dit très justement que les neutres qui sont placés, comme la Suisse, entre les deux camps, ont hâte de voir la paix se conclure, parce qu'ils ont tout à craindre d'une lutte sans merci entre les belligérants.

Voilà le sens exact du passage cité par le *Temps*. On voit qu'il ne s'agit point d'une prévision allemande du sort éventuel de la Suisse, mais du sentiment d'appréhension d'un Suisse envisageant les perspectives qu'ouvre aux neutres la phase suprême de la guerre.

***

Certains journaux italiens continuent à croire que la réponse des Alliés à la note allemande ne constitue pas une fin de non-recevoir. Le *Cittadino*, organe catholique de Gênes, la résume ainsi : « Nous ne pouvons accepter vos propositions, parce qu'elles sont insidieuses ; nous traiterons, si vous acceptez nos conditions. A vous de choisir. » Et, parmi ces conditions, il y a, en première ligne, la restauration complète de la Belgique.

C'est là, ajoute le *Cittadino*, « la porte ouverte » que les journaux anglais eux-mêmes avaient cru voir dans le discours de M. Lloyd-George.

L'*Italia* de Milan écrit que l'année 1917 sera l'année de la paix. Le journal catholique de Milan fait remarquer justement que personne, il y a quelques semaines, n'osait penser à une solution rapide de la guerre. Tout d'un coup, un phénomène curieux s'est produit. L'idée de la paix a été lancée, et le monde est aujourd'hui convaincu que la fin de la guerre est proche.

Oh ! *si cet espoir n'était pas un mirage !*

***

La dernière position tenue en Dobroudja par les Russo-Roumains, la tête de pont de Macin, en face de Braïla, est tombée au pouvoir des Allemands et des Bulgares.

En Valachie, les troupes de Mackensen sont arrivées sur les bords du Milcov, un cours d'eau secondaire par son volume, mais d'une importance stratégique capitale, car il est le dernier fossé à franchir pour aborder Focsani. Mackensen est à la porte de la Moldavie.

Nous avons cité, hier, ce que disait M. Stiénon, de l'*Echo de Paris*, sur la puissance de la ligne défensive dont Focsani est le principal point d'appui. Il y a une retouche à apporter à cette appréciation. Les ouvrages du Sereth, construits originairement par mesure de précaution contre la Russie, ont été complétés dans la suite de manière à faire face aussi bien à une agression venant du sud qu'à une menace russe. Ils barrent la vallée, depuis le pied des montagnes, soit depuis Focsani, jusqu'au Sereth, à Namoloasa, soit sur une étendue de trente kilomètres.

Namoloasa fait l'office de double tête de pont, par ses ouvrages qui sont établis sur les deux rives du Sereth.

Quant à Focsani, ville de 25,000 âmes, abritée derrière le Milcov, il est au centre d'un système de fortifications barrant la vallée et qui s'appuie d'un côté à la montagne et de l'autre au Milcov et au Sereth.

Focsani représente le pilier occidental de la ligne du Sereth, Namoloasa, le pilier central, et Galatz, le pilier oriental. Galatz, protégé sur trois côtés par le Sereth, le Danube et le Prouth, n'a qu'un côté ouvert, vers l'ouest ; cette face est défendue par une ligne de fortifications d'une étendue de quatorze kilomètres.

Tandis qu'une partie des troupes austro-allemandes abordent le Milcov de face, l'aile gauche essaye de tourner l'obstacle et d'approcher de Focsani par les vallées descendant du front alpestre vers le Sereth. Une colonne suit le cours même du Milcov et a enlevé deux villages de cette vallée ; d'autres détachements se glissent vers la plaine par les vallées de la Poutna et de la Sousita. Plus au nord, des groupes tentent de se pousser vers Tergul-Ocna.

***

Le torpillage du *Gaulois*, venant après celui du *Suffren*, redouble le malaise que cause l'activité des sous-marins allemands. Ils opèrent sur toutes les routes maritimes que suivent les navires de guerre et les bateaux marchands de l'Entente : en Méditerranée, dans l'Atlantique, dans la Manche, sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande, dans la mer de Norvège et jusque dans l'océan Glacial. Ce blocus commence à donner de vives anxiétés aux Alliés. Le *Petit Parisien* dit qu' « on pourrait faire plusieurs volumes avec les rapports des capitaines, qui, depuis moins de trois mois, ont été torpillés et coulés » dans les eaux françaises. Il cite trois rapports de commandants de petits caboteurs qui montrent de quelle façon inattendue le péril surprend la navigation marchande au large des côtes françaises et anglaises. Une délégation d'armateurs bretons est partie pour Paris, afin d'entretenir le gouvernement de cette situation qui devient intolérable.

L'Allemagne a inauguré sa guerre sous-marine, comme riposte au blocus anglais, avec 25 submersibles seulement. C'était le 18 février 1915. On ignore quel est, actuellement, le nombre des sous-marins allemands ; mais il est certain qu'il s'est beaucoup accru et que le type des bateaux a été agrandi et leur armement renforcé. Outre leurs tubes lance-torpille, les sous-marins sont pourvus d'une artillerie redoutable ; témoin le bombardement de Funchal, le port de l'île de Madère, effectué depuis une distance de cinq kilomètres.

Un an après leur entrée en action, les sous-marins allemands coulaient environ 80 navires, soit 200,000 tonnes par mois. A la suite des promesses faites aux Etats-Unis, les ravages des sous-marins diminuèrent de moitié pendant quelques mois ; mais, à partir d'octobre 1916, par suite de leur multiplication et de l'accroissement de leur puissance, l'œuvre destructive des submersibles allemands a pris des proportions énormes ; en octobre 1916, 218 navires furent coulés ; ils représentaient une capacité de 400,000 tonnes ; en novembre, la perte de tonnage subie par les Alliés s'éleva à 408,500 tonnes. Or, c'est à peu près l'équivalent de l'accroissement de la flotte marchande anglaise pendant l'année 1915 ; ainsi le travail des chantiers navals britanniques pendant une année entière a été anéanti en un mois.

En ce moment, d'après une statistique du *Daily Mail*, les sous-marins allemands *coulent en moyenne dix bateaux par jour.*

Les Alliés, qui avaient cru que leur blocus réduirait promptement les empires centraux à merci, se voient donc placés devant un problème qui se pose avec une urgence chaque jour grandissante et qu'un spécialiste français des questions navales formule ainsi : Bloquer et n'être pas bloqué. Le ravitaillement et les transports militaires de l'Entente sont, en effet, sous le coup d'une menace qui va s'aggravant.

L'automobile dans l'armée

—o—

L'automobile a conquis une place énorme dans la guerre actuelle.

Au moment de la mobilisation générale, nos services d'automobile dans l'armée répondaient à l'idée qu'on se faisait de l'emploi de l'automobile dans une guerre future. Toutefois, les événements ne tardèrent pas à modifier les notions courantes. On vit les belligérants augmenter, dans une proportion fantastique, leurs trains d'automobiles. Ces efforts ne tardèrent pas à porter leurs fruits. Il appert nettement, des opérations, que les chemins de fer et les chevaux ne suffisent plus aux exigences de la guerre moderne. D'une part, la voie ferrée implique des itinéraires trop rigides ; d'autre part, les attelages ne garantissent aux transports ni la vitesse, ni le poids qu'on doit pouvoir exiger actuellement du ravitaillement en hommes, en munitions et en vivres. C'est grâce à leurs automobiles que les belligérants ont pu, durant cette guerre, procéder à des mouvements de troupes qui ont exercé une influence prépondérante sur des opérations de grande envergure. On vit l'automobile amener la décision dans certaines batailles, contribuer à réduire des forteresses réputées imprenables, maintenir les communications avec des corps de troupes avancés, alors que les voix ferrées et les ponts étaient rompus derrière eux. En un mot, l'automobile a été, pour certaines unités d'armées, l'unique artère qui portât la vie à leurs organes. C'est à elle que les Etats belligérants et notre pays aussi, cela va sans dire, doivent d'avoir pu ménager leurs chevaux. De toutes les observations faites, on peut enfin conclure que l'auto s'est révélée indispensable, non seulement dans la guerre actuelle, mais à tout jamais.

La Suisse se mit donc à réformer progressivement son automobilisme militaire. On reconnut bientôt que notre ancienne organisation devait être revisée, développée et mise au point. C'est ce qui vient d'avoir lieu. Voici quelques grandes lignes de l'organisation nouvelle.

La direction générale de tous les transports par automobile relève de l'état-major de l'armée, qui a sous ses ordres le chef du service des automobiles. Celui-ci prépare, en collaboration avec les Départements militaires cantonaux, la mobilisation générale des automobiles. Les voitures soumises à réquisition sont, en cas de mobilisation, rassemblées sur plusieurs places d'estimation, et celles qu'on a retenues pour le service des troupes ou des états-majors se rendent directement de ces places à leur lieu de destination. Les véhicules désignés pour constituer la réserve générale sont envoyés de la place d'estimation dans un dépôt. Ce dépôt abrite, en plus des automobiles, toute sorte de matériel, qui n'est naturellement point accumulé en un seul endroit. Ce dépôt est également le réservoir dans lequel l'armée puise le personnel de remplacement. C'est là que s'exécutent les réparations importantes, ceci, bien entendu, avec le concours des ateliers spéciaux existant dans le pays. Pour satisfaire le plus rapidement possible aux demandes de l'armée, le dépôt central établit, à proximité du rayon des troupes, des dépôts secondaires, et ceux-ci organisent dans le rayon même des troupes des stations mobiles qui livrent le matériel et le combustible nécessaires. Un tel roulement assure le remplacement rapide de toutes les pièces avariées ; il est contrôlé en dernier ressort par le chef du service des automobiles.

Des officiers, dont la tâche consiste à surveiller la partie technique de ce service, ont été attachés aux états-majors, qui disposent d'un certain nombre de voitures. Ils doivent, notamment, veiller à ce que les véhicules ne soient pas surchargés ni malmenés, qu'ils ne soient pas, par exemple, engagés sur de trop mauvais chemins.

Un cadre de sous-officiers, nouvellement constitué, conduit les colonnes. En outre, un assez grand nombre d'hommes aptes à mener des autos sont affectés d'avance à ce service. Ces hommes portent une mention spéciale dans leur livret militaire. Mais, de même que nous manquons encore du nombre de voitures qu'il faudrait pour satisfaire à toutes les exigences, nous manquons aussi de personnel. Il serait donc à souhaiter que de nombreux volontaires se présentassent. Nous pensons surtout à ceux qui n'appartiennent ni à l'armée ni aux services auxiliaires, mais qui, exemptés des obligations militaires, possèdent les notions nécessaires au service d'automobiliste, et n'en redoutent pas les fatigues.

Pour renforcer les trains ordinaires attelés à des chevaux, une division d'auto-camions est prête à entrer en fonction.

Voilà, à grands traits, où en est chez nous le développement de l'automobilisme militaire. Mais, déjà, on souhaite et on exige de nouveaux progrès. La nécessité de suppléer par des auto-camions aux trains attelés de chevaux se fait sentir de plus en plus. Un camion automobile de capacité moyenne n'est-il pas à même de cheminer quatre fois plus vite et de porter quatre fois plus qu'un attelage à deux chevaux ? Et, tandis que des chevaux doivent se reposer, l'auto peut rouler 22 heures sur 24. Autrement dit, l'auto ne doit s'arrêter que le temps nécessaire pour se ravitailler en essence et en huile. Si l'on relève le personnel, on peut donc utiliser un camion pendant un temps bien plus long qu'une voiture attelée.

Il n'est pas besoin de longs développements pour démontrer les avantages considérables que retirerait notre armée si elle disposait d'un nombre suffisant d'auto-camions. Pour le moment, les camions sont trop rares en Suisse. D'autre part, les prix d'achat très élevés, conséquence de la guerre, donnent à réfléchir. Il ne faut, toutefois, pas s'exagérer la dépense. La mobilisation nous a appris que l'emploi prolongé d'un camion-automobile coûte moins cher que l'entretien, pendant le même temps, de chevaux représentant une force égale. Cela paraîtra peut-être paradoxal à plus d'un lecteur qui n'aura pas fait ces réflexions : un camion-automobile de force moyenne fournit seize fois plus de travail qu'un couple de chevaux de trait ; pour nourrir seize couples de chevaux, il faut dépenser en fourrage bien plus qu'on ne dépense en essence pour alimenter l'auto-camion ; enfin, il faut nourrir les chevaux, même quand la colonne ne se déplace pas, tandis que le moteur ne consomme rien pendant les temps d'arrêt.

Mais ce n'est pas seulement la considérable économie ainsi réalisée qui devrait nous faire tenir pour secondaire l'élévation des prix et nous décider à augmenter la puissance de nos parcs d'automobiles. Il est aussi, dans l'ordre de l'économie publique, si l'on se place à un point de vue supérieur, une considération décisive : c'est qu'il faut disposer avec ménagement des chevaux du pays. L'importation des chevaux est aujourd'hui, chez nous, réduite à un minimum. D'où l'avantage économique qu'il y aurait à décharger — ne serait-ce que partiellement — de leurs obligations vis-à-vis de l'armée les propriétaires des chevaux soumis à réquisition. On s'en convaincra si l'on songe aux funestes conséquences que l'usure des chevaux a eues pour l'agriculture et le ravitaillement de la population chez nos voisins. Si nous étions entraînés dans la guerre — ce qu'à Dieu ne plaise ! — nos effectifs de chevaux seraient, naturellement, bien plus éprouvés qu'aujourd'hui, et il n'est pas besoin d'être prophète pour affirmer qu'il serait très difficile, la paix conclue, de réparer les pertes subies et, en tous cas, on ne le pourrait faire qu'à des prix très élevés.

L'armée suisse a déjà acheté plusieurs camions-automobiles, qui sont généralement de deux types : la voiture avec embrayage sur l'axe des roues arrière et la voiture avec embrayage sur les quatre roues. Si les voitures du premier type se sont bien comportées, on peut déjà déclarer que celles du second type ont jusqu'ici subi brillamment toutes les rudes épreuves qui leur furent imposées.

On a donc travaillé, en haut lieu, dans les limites du possible, à mettre notre automobilisme militaire à la hauteur des exigences que la guerre mondiale nous révèle.

Suisse et Etats-Unis

M. Deville, correspondant de journaux anglais et américains, ayant demandé à M. Schulthess d'envoyer, à l'occasion de la nouvelle année, un message au peuple américain, le président de la Confédération a répondu par le télégramme suivant, que M. Deville a transmis à l'United Press Association, qui représente plus de 800 journaux d'outre-Atlantique.

« La Suisse, entourée de quatre puissances en guerre, fidèle à ses traditions séculaires, est décidée à maintenir dans le terrible conflit sa neutralité absolue et loyale. Le peuple suisse serré autour de son drapeau, est prêt à tous les sacrifices, pour sauvegarder l'indépendance et l'intégrité de son territoire, l'honneur et la dignité de la nation. Il est convaincu que tous ses voisins respecteront sa décision, mais, quoi qu'il arrive, jamais il n'admettra qu'une armée étrangère pénètre sur son sol.

« La plus ancienne démocratie du monde envoie ses vœux fraternels à sa grande amie, la République des Etats-Unis, à son peuple et à son illustre président, et espère pouvoir saluer, avec eux, dans l'année qui commence, le retour de la paix. En attendant, la Suisse trouve sa satisfaction morale à hospitaliser et à soigner les victimes de la guerre de toutes les nationalités, comme aussi à faire entrevoir un avenir plus heureux, en montrant que des populations de langues et de races différentes peuvent non seulement vivre en paix, mais même former une seule nation. *Schulthess.* »

La critique catholique et M. Paul Souday

M. Charles Pichon, dans la *Revue des Jeunes* (25 décembre 1916), nous édifie sur la façon singulière dont M. Paul Souday exerce au *Temps* son métier de critique. On voit d'abord que M. Souday, qui reproche volontiers aux jeunes auteurs d'écrire mal, écrit lui-même des phrases comme celle-ci : « Que lui apporte ce sens intérieur et *a-conceptuel* ? Les concepts *archiconnus* du plus banal spiritualisme. » Mais ce n'est là qu'un détail. M. Souday, à propos du livre de Pierre-Maurice Masson sur la *Religion de J.-J. Rousseau*, n'admet pas qu'un catholique puisse être un critique. Car, pour M. Souday, le critique est un homme libre, tandis que le catholique est un homme esclave. M. Charles Pichon fait justice de ces bévues. Il n'a pas de peine à démontrer que la conscience professionnelle, le respect des textes, le culte de la vérité sont chez le critique catholique portés au maximum, qu'en lui netteté, sincérité, droiture sont « en raison directe de la pureté et des lumières de son zèle religieux ». Si, d'autre part, après un travail impartial de description, d'analyse et de synthèse, ce critique s'avise de juger et de juger en catholique, n'est-ce pas son droit ? et tout critique n'est-il pas fondé à « juger les hommes et les choses par rapport à un système donné » ?

M. Charles Pichon termine en montrant combien la foi et la vie catholique affinent dans les âmes le sens psychologique, approfondissent la connaissance du bien et du mal, exercent l'intelligence à saisir les nuances les plus délicates des sentiments.

Souhaitons que M. Paul Souday médite la dernière phrase de l'article : « Quand un critique se ferme volontairement à des idées qu'il n'aime pas, il offense sa profession par une défaillance, la vérité par une injustice et ses propres idées par un manque de foi. »

POUR LA PAIX

Adresse des catholiques italiens au Pape

Rome, 1er janvier.

Le président de l'Union populaire, agissant au nom de cette société, ainsi qu'en celui du comité directeur des associations catholiques, a présenté au Pape une adresse dans laquelle il est dit :

« Les manifestations répétées de votre pensée, Saint-Père, ont déterminé la nature et les conditions d'une paix juste et solide. Le nouveau pacte entre les nations ne sera possible ni durable si les droits de toutes les nations ne sont pas sanctionnés et garantis.

« Nous souhaitons, Saint-Père, que tous les hommes de bonne volonté répondent à votre appel ; que, interprètes du vif désir de paix des nations et de leur foi en la justice, ils coopèrent à ce que toutes les initiatives en vue de la paix, ainsi que les propositions visant à faire cesser le sanglant conflit soient écoutées, si les aspirations justes et les souffrances supportées sont reconnues et reçoivent la promesse de réparation et qu'elles soient l'objet d'un examen prudent et confiant ; sinon, dénoncées à la conscience des peuples, elles fourniront la preuve documentée que nous avons le devoir de faire de nouveaux sacrifices. »

Harden préconise un compromis

Berlin, 2 janvier.

Dans la salle de la Philharmonie de Berlin, Maximilien Harden a fait une conférence sur la situation actuelle. Harden, qui ne connaissait pas encore la réponse des Alliés, demanda au public de se préparer à recevoir une réponse négative. Une fois repoussées, les propositions de paix ne pourront plus être renouvelées par les empires centraux, a-t-il déclaré. Harden annonce que le peuple allemand devra supporter des sacrifices encore bien plus grands et il envisage la possibilité d'un épuisement général parmi les belligérants.

« L'alimentation, dit-il, devient toujours plus difficile pour les Etats, et, si l'Allemagne de-

vait succomber, il s'ensuivrait une terrible crise d'armements. »

Harden croit nécessaire une paix fondée sur des accords raisonnables et non une paix dictée par le fer. Il a repoussé énergiquement le programme pangermaniste.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 2 janvier

Communiqué français du 3 janvier, à 3 h. de l'après-midi :

Duel d'artillerie assez vif au nord et au sud de la Somme, dans la région de Rouvray et dans celle de Verdun, autour du Mort-Homme et de Bezonvaux.

En Champagne, quelques patrouilles très actives ont ramené des prisonniers.

* * *

Communiqué allemand du 3 janvier :

Groupe du kronprinz : Dans la région de la Meuse, l'activité de l'artillerie a été intense dans la nuit, les conditions de visibilité étant devenues meilleures. Au bois Le Prêtre, des patrouilles du régiment d'infanterie de landwehr n° 93 se sont avancées jusque dans la troisième tranchée française et sont rentrées avec des prisonniers après avoir détruit les installations de défense.

Journée du 3 janvier

Communiqué français d'hier mercredi, 3 janvier, à 11 h. du soir :

Canonnade habituelle sur divers points du front.

* * *

Communiqué anglais d'hier mercredi, 3 janvier, à 8 h. 20 min. du soir :

L'artillerie ennemie a montré une très grande activité au cours de la matinée, dans la région de Souchez et dans la moitié sud du saillant d'Ypres.

Partout, activité intermittente des deux artilleries.

Italie et Vatican

Le *Corriere della Sera* annonce que Mgr von Gerlach, camérier secret participant, attaché à la personne de Sa Sainteté Benoît XV, a dû quitter Rome et l'Italie, sur l'exigence du gouvernement royal, comme citoyen allemand.

La reponse à M. Wilson

Milan, 3 janvier.

On mande de Londres au *Secolo* qu'un important échange de vues a eu lieu hier entre les chancelleries de l'Entente, pour arrêter la réponse à la note de M. Wilson. Cette réponse aurait été préparée à Paris et elle est actuellement à l'examen à Londres.

Suivant toute probabilité, cette note sera remise à l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, à la fin de la semaine, ou lundi au plus tard.

En Syrie

Deux médecins syriens, parvenus en Arabie, après s'être évadés du camp turc, ont rapporté les nouvelles suivantes :

Le gouvernement unioniste a arrêté les deux généraux de brigade Chukri pacha Al-Ayoubi et Abdul-Hamid pacha Al-Kortakgi, tous deux originaires de Damas, Zaki Al-Kozbari, Farès Al-Khouri, député de Damas à la Chambre, ainsi que cent cinquante notabilités. Tous furent jetés dans une prison improvisée à Khan Al-Battih, rue Saroudjah. Les quatre premiers ont déjà été traduits devant la cour martiale d'Aley au Liban.

Djemal pacha a changé d'attitude à la suite des événements d'Arabie, dont le contre-coup se fait sentir en Syrie. Il s'efforce d'attirer à lui les tribus arabes et les Druses. Pour y parvenir, il se rend souvent parmi eux, prend part à des banquets et fait distribuer des cadeaux et de l'argent. C'est ainsi qu'il fut reçu à Derâ par l'émir Nouri Ach-Cheâlâne, chef des tribus Koala, du désert de Syrie. Il lui offrit des chevaux de race, l'exempta de tous les impôts et fit des distributions de blé à ses hommes.

L'ordre public est fortement compromis en Syrie ; l'autorité du gouvernement ne dépasse guère les murs des villes. Les vrais maîtres de la campagne sont les nomades, qui bravent partout la force publique.

Le Conseil d'Etat polonais

Berne, 3 janvier.

L'Agence polonaise de presse annonce la constitution, à Varsovie, d'un Conseil d'Etat provisoire, après de longues négociations entre les partis et les autorités d'occupation.

Le Conseil d'Etat comprend vingt-cinq membres, dont quinze pour la région de Varsovie (occupation allemande) et dix pour la région de Lublin (occupation autrichienne).

Les partis représentés sont tous ceux qui appartiennent au Conseil national, c'est-à-dire la gauche, le centre et la fraction de la droite qui adhère à la politique activiste et qui se groupe autour du comte Adam Ronikier et de M. Dzierzbicki. Outre ces deux leaders, on cite, parmi les nouveaux conseillers d'Etat, le Rév. Père Przedziecki, représentant le clergé, le comte W. Rostworowski, le prince Radziwill, chef de la milice varsovienne et très connu comme germanophile, MM. Gorski, Niemojewski, écrivain de tendances socialistes, Natanson, israélite tendant à fondre les Juifs dans la nation polonaise, Lempicki, ancien député à la Douma, autrefois russophile, maintenant germanophile militant, Slivinski, et le célèbre fondateur des légions révolutionnaires Pilsudski, très Autrichien, mais ennemi des Allemands, dit-on. Ce dernier, qui avait quitté son commandement à cause de ses difficultés avec le haut commandement allemand, vient de faire à Varsovie une rentrée solennelle. La foule vint l'acclamer à la gare et dételа les chevaux de sa voiture pour le traîner en triomphe.

Les groupes de la droite qui sont restés fidèles à la politique neutraliste ont longtemps hésité à entrer dans le nouveau gouvernement provisoire. Ils mettaient comme conditions qu'on leur donnât au moins dix ou douze voix dans le conseil. Ces conditions n'ont pas été acceptées par les autres partis, qui estiment représenter la majorité du pays et qui redoutent l'opposition des conservateurs à la formation d'une armée nationale de volontaires.

Quant au service obligatoire, tous les partis sont unanimes, sauf M. Studnicki et ses amis, à ne pas le proposer avant l'élection d'une Diète qui puisse en discuter librement.

Il paraîtrait que les autorités d'occupation envisagent un recrutement semblable comme impraticable, car le gouverneur von Beseler a prononcé, l'autre jour, un discours aux représentants des partis, pour leur déclarer qu'il opposerait son *veto* à toute proposition qui dépasserait les limites d'une armée de volontaires.

La première tâche du nouveau Conseil d'Etat sera d'ailleurs une tâche civile, à savoir la préparation d'une Constitution qui permettra une représentation nationale régulière et l'élection d'un autre gouvernement.

Le crédit de Raspoutine auprès du tsar

L'origine du succès de Raspoutine à la cour, d'après M. Maurice de Waleffe, fut une prédiction heureuse sur l'issue d'une maladie du tsarewich. « Le charlatan exploita aussitôt ce succès avec un aplomb rare. Certaines grandes dames ne jurèrent plus que par lui. Elles intriguèrent jusqu'à lui obtenir l'accès à toute heure des appartements les plus secrets du palais. L'ancien moujik sibérien était probablement le seul sujet de l'empire qui pénétrât de jour et de nuit dans les appartements du tsar et de la tsarine sans avoir à se faire annoncer ! »

Cette fortune avait échu également à Philippe, le fameux magnétiseur lyonnais.

Le malheur, c'est que de telles gens abusent et se vantent d'un pouvoir qu'ils n'ont peut-être pas toujours. Philippe assurait qu'il avait été l'inspirateur — il n'est pas douteux qu'il mentait — du noble projet du tsar, rêvant d'instaurer parmi les hommes le règne de la paix.

Raspoutine, qui alliait à ses prétentions à la sainteté une tenue sordide, avait d'orgueilleuses exigences, dont le souverain s'amusait, comme de dîner à sa table. Son crédit s'en était accru ; il n'était pas illusoire. « Il passait, disent les *Débats*, pour un grand dispensateur de places, et c'est pourquoi nombre de hauts tchinovniks et de grandes dames se pressaient dans son antichambre. »

Pétrograd, 3 janvier.

Le cadavre de Raspoutine a été trouvé dans la petite Néva ; il portait deux blessures, l'une à la tête, l'autre à la poitrine, faites par une arme à feu. Le corps sera ensuite exilé en Sibérie.

Nécrologie

M. Antoine

On annonce la mort de M. Jules-Dominique Antoine, ancien lieutenant de la garde mobile française en 1870, ancien député protestataire de Metz au Reichstag allemand, décédé lundi, à Nancy, à l'âge de 72 ans.

Etabli vétérinaire à Metz, après l'annexion, M. Antoine fut élu conseiller municipal, puis membre de la Délégation de la Lorraine ; en 1882, la ville de Metz l'envoya au Reichstag, où il siégea dans les rangs des protestataires irréductibles. Son attitude fut telle que, en 1883, il fut mis en état d'arrestation et déféré à la cour suprême de Leipzig, sous l'inculpation de haute trahison ; l'instruction de l'affaire se poursuivit pendant plus d'un an et se termina par une ordonnance de non-lieu ; quelques semaines plus tard, M. Antoine fut arrêté de nouveau et, cette fois, expulsé du territoire d'Alsace-Lorraine.

A peine s'était-il fixé à Nancy que M. Antoine se lança dans la politique militante. L'ancien membre du Reichstag ne réussit pas. Nommé ensuite entreposeur des tabacs, puis trésorier-payeur général, il retourna en Lorraine quand sonna l'heure de sa retraite.

Il s'installa à Pagny-sur-Moselle, sur la frontière, pour être plus près de sa chère ville de Metz. Dans les premiers jours d'août 1914, il se trouva sous le bombardement allemand et tellement exposé que le préfet de Meurthe-et-Moselle dut l'envoyer chercher en automobile et le ramener à Nancy avec sa femme. Il fut hospitalisé dans cette ville, dans une maison de santé, où il vient de succomber.

Echos de partout

CHANT PRÉMATURÉ

Un correspondant du *Times* rappelle une réponse pleine d'à-propos que fit lord Kitchener à un de ses amis sur une question posée par celui-ci au cours de la guerre du Transvaal.

Des pourparlers venaient de s'engager en vue de la paix. Bien qu'il fût disposé à traiter sur des bases très larges avec des adversaires qui s'étaient montrés si héroïques, lord Kitchener estimait que ces pourparlers, vu les circonstances, étaient prématurés.

Un matin, à Prétoria, lord Kitchener reçut de l'ami en question la dépêche suivante :

« Pouvons-nous chanter dimanche prochain, au service divin, l'hymne n° 537 (*La paix, la paix parfaite...*) ? »

Une heure après, l'ami recevait cette réponse télégraphique :

« Non ! chantez l'hymne n° 269 (*Chrétien, ne cherche pas le repos encore...*). — *Kitchener.* »

RÉMINISCENCE

Dans une ambulance du littoral, un marin français, réchappé d'un récent naufrage, conte avec prolixité, les péripéties dramatiques de son propre sauvetage :

« Le canot auquel je m'étais agrippé s'étant brusquement retourné, dit-il, je me hissai sur la quille et là, balloté par les vagues qui déferlaient avec furie, certain d'être englouti si quelque navire ne venait promptement à mon secours, j'eus la subite vision de ma vie entière. Elle se déroula devant mes yeux dans ses moindres détails ; je me revis, littéralement, dans tous mes gestes...

— Ah ! Bah ! fit à cet instant un camarade du narrateur. T'es-tu revu alors dans le geste de la main tendue pour recevoir de moi cette pièce de 20 francs dont j'attends encore la restitution depuis trois mois ?

MOT DE LA FIN

Pendant un bombardement sérieux, un obus arrive inopinément par la fenêtre qui était restée ouverte, dans le logis d'un capitaine français. Personne n'était là, *fort* heureusement. Lorsque tout fut rentré dans l'ordre, le capitaine vint, avec son ordonnance, constater les dégâts, puis, se tournant vers l'ordonnance :

— Une autre fois, Louis, vous fermerez la fenêtre...

— Oui, mon capitaine, ce sera plus sûr, »

Interdiction des films de romans policiers dans un département français

A la suite de nombreux cambriolages et de l'arrestation d'une bande de jeunes gens dont l'imagination avait été surexcitée par les exploits des héros de cinéma, le préfet du Tarn, dans l'intérêt de la morale et de la sécurité publiques, a convoqué les directeurs des cinémas de la ville d'Albi et leur a notifié que, si les films reproduisant des exploits d'apaches étaient de nouveau représentés, il se verrait dans la nécessité de fermer leurs établissements.

Confédération

Pour les cheminots

La direction générale des C. F. F. a décidé la création d'une « commission du personnel », dont la tâche sera de donner un préavis sur les vœux et propositions visant à simplifier ou à améliorer le service.

La réduction des trains

Bien qu'aucune aggravation ne se soit produite dans la navitaillement de la Suisse en charbon et qu'on considère comme prématurée la nouvelle d'une réduction du nombre des trains, on n'en a pas moins mis à l'étude, dans nos hautes sphères ferroviaires, la question des horaires réduits.

CANTONS

GLARIS

Les bons patrons. — A l'occasion du nouvel an, la maison de tissages Bebie & Cie, à Linthal et Ennenda, a versé 100,000 fr. au fonds des pensions de son personnel ouvrier.

GRISONS

Le château de Tarasp. — On se rappelle que le fabricant Lingner, de Dresde, inventeur du dentifrice *Odol*, avait légué au roi de Saxe le superbe château de Tarasp. Le monarque refusa d'entrer en possession du legs. Selon une clause du testament, à défaut du roi de Saxe, c'était au grand-duc de Hesse que devait passer le château. Une dépêche de Darmstadt annonce que le grand-duc a accepté le legs.

TESSIN

La politique. — A la suite du désistement de M. Borella, qui refuse de se laisser reporter au gouvernement, le comité radical cantonal s'est réuni pour examiner la situation. Il aurait pris la décision que notre excellent correspondant a déjà fait prévoir, c'est-à-dire qu'il propose, pour les élections de février prochain, de ne plus accorder qu'un siège de conseiller d'Etat au parti conservateur, qui en détient actuellement deux.

VAUD

Le château de Coppet. — Le château de Coppet, l'ancienne demeure de Mme de Staël, aujourd'hui propriété du comte d'Haussonville, de l'Académie française, est à vendre.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Suisse et Roumanie

L'Agence télégraphique suisse apprend que la Suisse a été priée, par le gouvernement austro-hongrois, de se charger de la protection des ressortissants autrichiens et hongrois dans la partie non occupée de la Roumanie.

Il a été satisfait à cette demande et le Département politique a invité le chargé d'affaires de Suisse en Roumanie, qui se trouve à Jassy, à représenter, devant le gouvernement roumain, les intérêts autrichiens dans la partie non occupée de la Roumanie.

L'affaire Mühlemann

Le fonctionnaire Mühlemann, qui vient d'être arrêté à Berne, faisait partie du personnel du Département politique, avant d'être transféré, le 1er juillet 1916, au Département de l'économie publique. Il passait, contrairement à ce qui a été dit, pour un spécialiste dans le commerce des denrées alimentaires. Il avait été avant la guerre négociant à Londres.

Ses arrements remontent déjà en 1915. Il était alors plus spécialement chargé de viser les permis d'exportation. Il se laissa corrompre par diverses maisons avec lesquelles il était en relation, ou, ce qui revient au même, il s'intéressa personnellement aux affaires de ces maisons. Les sommes qu'il aurait gagnées de la sorte s'élèvent à 200,000 fr., d'après l'état actuel de l'enquête ; mais il n'est pas exclu qu'elles soient supérieures à ce chiffre. Mühlemann avait placé une grande partie de cet argent, au nom de sa femme, à Genève. Il avait en projet d'acquérir, avec ces bénéfices, une maison de campagne.

Entre temps, M. s'occupait encore, paraît-il, du commerce des perles.

— On nous écrit de Berne :

L'affaire Mühlemann commence à faire boule de neige. Comme la *Liberté* l'a annoncé, deux personnes ont été arrêtées à Neuchâtel. Ce sont MM. Marcel Bourquin et Fontana, propriétaires associés d'une maison de primeurs ; ces commerçants auraient versé trente mille francs à Mühlemann, à titre de gratification pour un permis d'exportation de thé, destiné à être envoyé en Allemagne. C'est la découverte de reçus de Mühlemann, dans les papiers de la maison, par l'inspecteur chargé de dresser les bordereaux pour l'impôt sur les bénéfices de guerre, qui a amené l'arrestation de M.

On s'attend à d'autres arrestations, à Zurich, à Bâle et à Berne. Mühlemann, lorsqu'il fut incarcéré, aurait dit à ses geôliers : « Avez-vous encore des cellules libres ? Sinon, vous feriez bien d'en préparer, car il ne se passera pas longtemps que plusieurs personnes viennent me rejoindre ici. »

Rappelons que Mühlemann était chef du service des exportations à la section des marchandises, que dirige M. Schwartz, le fonctionnaire qui se trouvait en Roumanie lors de l'entrée en guerre de ce pays, et qui dut rentrer en Suisse par la Suède. C'est en juillet 1916 que la section des marchandises fut transférée du Département politique à celui de l'Economie publique.

— On signale, ce matin, jeudi, une nouvelle arrestation se rapportant à l'affaire Mühlemann. Il s'agit de celle d'un ex-employé du Département politique, qui fut occupé comme aide dans les bureaux de service d'exportation, jusqu'à il y a une année. Le 1er janvier 1916, cet employé avait quitté l'administration fédérale pour entrer au service d'une entreprise privée, à Zurich.

Nouvelles difficultés économiques

L'industrie suisse de la broderie est durement éprouvée par l'interdiction d'exportation de matières premières provenant d'Autriche et par les entraves mises au transit d'autres matières premières à travers l'Allemagne. Le sort réservé par les sous-marins à maints bateaux chargés de marchandises à destination de la Suisse aggrave encore la situation.

L'horlogerie est aussi à la veille de nouveaux mécomptes. Déjà la Russie et l'Angleterre ont interdit l'importation de montres en or. Et voici que l'Allemagne va recourir à la même mesure ; l'interdiction interviendrait dans quinze jours, à ce qu'apprend le *Berner Tagblatt*. En 1913, l'Allemagne a importé pour plus de 35 millions de montres suisses.

Des réfugiés d'Alsace

Quatre habitants du petit village alsacien d'Obertag se sont enfuis l'avant-dernière nuit et ont réussi à passer la frontière suisse entre Charmoille et Miécourt.

Amenés à Porrentruy, les fugitifs ont déclaré qu'ils étaient exemptés de tout service militaire et que, s'ils ont jugé à propos de quitter l'Al-

Croquis d'évacués

Deux heures et demie ; il neige et le froid pique... Cependant, des groupes compacts se sont formés tout le long du quai de la gare et le voilà, ce train tant attendu ! Pendant vingt-deux jours, la même vision passera devant des yeux émus, auxquels répondront d'autres regards, encore remplis d'angoisse et de souffrance, et qui souvent aussi déborderont de larmes, en face de la sympathie et de la charité. Après l'attente d'un départ qui peut être refusé et ne s'accomplit que dans la dureté, après huit jours interminables sur des bancs de bois, où la fatigue vous cloue et où l'on s'endort hébété ; au moment où, ayant tout quitté, on est peut-être à bout de force et de volonté, trouver cette oasis qu'est la Suisse, rencontrer des cœurs frais et dévoués, des imaginations promptes et enthousiastes, entendre parler sa langue et crier « Vive la France » ! quel baume apporté à tant de blessures, quel rayon dans la nuit noire d'un cauchemar qui paraît sans fin !

Comment ! toutes ces mains tendues ! tous ces cadeaux avec un sourire, du pain blanc, du chocolat... ces paroles, ces questions hâtives, car le temps presse, les minutes sont comptées : les enfants haussés jusqu'aux portières afin de donner aussi leurs bonjours... et puis, tout d'un coup, parmi les visages amis — ceux qui parlent le moins, mais que l'émotion étreint davantage — reconnaître un soldat français, deux, trois, dix, vingt dans un uniforme que l'on ne connaissait pas et s'écrier dans un élan irrésistible : « Un soldat ! un soldat français ! » ; parmi eux, retrouver parfois un fils, un frère, un ami ! quels moments qui valent de vivre et que le passé fait resplendir d'une joie inconnue !...

Chère vieille grand'mère de nos campagnes de France, qui deviez habiter une de ces belles fermes, entourées de grandes terres fécondes, je revois toujours votre visage encore frais, enserré dans le bonnet noir que vous portez pour vous habiller, et qui, avec votre mantelet de serge, vous donne la distinction de l'autrefois rural, honnête et travailleur. Vous ne vous attendiez pas à le retrouver là, ce cher petit-fils dont vous ignoriez tout ! Hélas ! il a fallu le quitter bien vite, emporter dans un baiser tout ce que vous n'avez pas pu vous dire, mais peut-être, chère vieille grand'mère, au milieu de vos sanglots, en partant l'avez-vous béni ?

Et vous, pauvre femme de la grande ville, qui meniez avec vous tant de petits enfants, je n'oublierai pas l'étreinte passionnée avec laquelle vous embrassiez le plus jeune, tandis que l'innocent, les mains pleines, demandait ingénument « Dis, maman, la guerre est finie ? » Et vous riiez, presque en pleurant, de la joie de ce bébé et cela vous touchait infiniment plus que si l'on vous eût donné à vous un trésor.

« Dis, maman, la guerre est finie ? » Que Dieu t'entende, cher enfant des années terribles ! Tu n'as pas pu comprendre pourquoi tes oreilles à peine ouvertes se heurtaient à une langue qui n'était pas celle qu'on t'apprenait ; pourquoi l'on était triste, en face d'hommes armés qui commandaient et dont les lourdes crosses frappaient le seuil des portes closes, séparant les familles, emmenant la grande sœur ou le frère aîné vers des destinations inconnues et laissant morne le cœur des mères au foyer dévasté ; tu n'as pas compris pourquoi l'on te parlait d'un père que tu n'as jamais vu dans ton souvenir, et comment, de jour en jour, il fallait apprendre à ne plus manger, en écoutant la voix du canon ! Pour toi, la Suisse, c'est sans doute l'image de quelque paradis, où l'on ne te fait pas de mal, où l'on est bon, où l'on ne se bat pas et où il y a de petits enfants très heureux, qui se donnent un peu des bonnes choses que, eux, ils mangent tous les jours ! A la portière à côté, deux braves vieux, homme et femme, racontent leurs privations, et comment, obligés de travailler par l'ennemi, « ils n'ont, certes, pas fait du bel ouvrage ». Ceux qui les écoutent applaudissent, et un ouvrier crie plus fort que les autres : « Ah ! vous avez bien fait de les saboter, eux aussi ! » Passe une Sœur de Saint-Vincent de Paul. La femme l'arrête et lui dit : Ma Sœur, priez, priez pour ceux qui sont restés ! »

Et, pendant ce temps-là, dans le train qui s'ébranle, derrière les vitres closes et les portes fermées d'un compartiment de seconde, une jeune fille agonise. Elle a voulu partir ; elle se savait condamnée, mais la terre de France devenue allemande ne lui paraissait plus être son cimetière de repos. Elle voulait revoir encore son père, elle savait qu'il l'attendait et elle allait, à vingt ans, rassemblant le reste de ses forces pour accomplir ce long et pénible voyage. De jour en jour, tandis que les kilomètres succédaient aux kilomètres, s'usait la lampe vacillante de son âme, et ses yeux se fermaient devant les paysages sans cesse renouvelés. A son entrée en Suisse, ils ne s'ouvrirent plus. Entendit-elle encore les acclamations et comme un bruit de vague houleuse, la foule assiégeant les wagons ? Aucun prêtre ne se pencha pour tracer sur sa tête le signe du pardon et lui parler de l'unique patrie, au-dessus de toutes les autres, où elle arrivait si lasse, ayant gravi son calvaire de guerre !

A Genève, on descendit un cadavre, et il y avait une mère de plus parmi toutes celles qui pleurent leurs enfants... Et les compagnons de cette route funèbre voulurent laisser à ce cercueil un souvenir ; pauvres parmi les pauvres, ils firent la quête entre eux et, réunissant leurs maigres ressources, couvrirent de fleurs immaculées la détresse et le malheur qui passaient...

C'est un autre jour de la semaine ; une des dames de la Croix-Rouge, faisant son service dans le train entre Fribourg et Genève, voit une délicieuse petite fille lever vers elle son visage ravi ; elle tient dans ses mains un petit chien en bois, découpé et fait par les internés : « Dis, madame, tu veux bien remercier le monsieur qui m'a donné le chien ? »

« Mais, je ne le connais pas, ma petite ! » et l'enfant immédiatement de répondre : « Je te donnerai l'adresse et tu lui diras qu'il est très gentil et que je lui écrirai de France. »

La dame, appelée d'un autre côté, n'a plus le temps de penser à cette scène attendrissante, lorsqu'elle entend de nouveau une petite voix derrière elle « Tiens, madame ! » et l'enfant lui tend un petit billet roulé, « Qu'est-ce que c'est ? »

« C'est pour le monsieur, et n'oublie pas de lui dire qu'il est bien gentil. »

La commission a été faite et il y aurait bien des dossiers touchants à ajouter à celui-ci, si naïf et si frais dans sa reconnaissance pour si peu de chose,

Est-ce la blouse et le voile blanc d'infirmière qui donnent un prestige inconnu ? Mais il suffit de passer dans ces trains pour être assaillie de questions, de demandes, et il semble que rien ne doive être impossible devant la ferveur qui les accompagne et les fait formuler. C'est un petit garçon de sept ans qui arrive de Roubaix avec deux autres frères de six et de cinq ans. Il a vu, tout à l'heure, les internés à la gare et alors il demande si son père, qui est prisonnier depuis septembre 1914, ne pourrait pas bien vite être amené en Suisse, car alors lui, René, reviendrait vivre avec l'interné dans ce pays qui lui paraît si beau ! Mais il y met une condition, « il ne faudrait pas que son père s'en aille sans l'oncle Georges, « qui est avec lui depuis toujours, car alors ils auraient trop de chagrin de se séparer ! ». On est obligé d'expliquer à René que, si l'on peut faire des démarches, ce sera sans doute très long, et qu'il sera difficile de délivrer en même temps les deux prisonniers. Le petit René baisse la tête et reporte son regard attristé sur la grande nappe lilliale qui s'étend indéfinie à l'horizon ; car, pour vous, chers petits évacués, voici que le Noël de Suisse a précédé celui de France ! Il a revêtu son manteau légendaire et vous traversez nos forêts, qui tendent vers vous leurs bras chargés de givre. Les sapins, qui montent tout droit vers le ciel, sont des arbres féeriques, mystérieusement ouatés ; de la plaine aux cimes, tout s'est égalisé, et l'eau du lac elle-même reflète la blancheur, Noël, Noël ! La terre semble dormir et le ciel se voile ! De gros, épais flocons recommencent à tomber ; le train continue sa marche ralentie...

Là-bas, dans les tranchées, vivants bons hommes de neige et ombres falotes aux pas assour-

3 *FEUILLETON DE LA LIBERTÉ*

UN MARIAGE EN 1915

Par *M. MARYAN*

— Le bénéfice ! répéta M. Raubert, avec un peu d'émotion. Comme tu es de ton temps, Annet ! Quand nous étions jeunes, nous parlions de gloire. Mais, depuis longtemps, je n'ai plus de désir personnel, ni de gloire, ni d'argent. Je regrette qu'une de mes inventions, la plus belle, celle qui peut guérir des souffrances invétérées, ait passé à l'Allemagne. Les autres, du moins, ont profité à mon pays, n'importe par quelles mains, et je puis encore m'en réjouir.

— Oh ! oui, vous êtes d'un autre temps ! dit Annet d'un ton convaincu. Et pas seulement pour ce désintéressement, mais aussi pour votre haine persistante contre l'Allemagne...

— L'Allemagne ! Ah ! Annet, n'oublie pas que tu as du sang d'Alsace dans les veines !

— J'aime bien être Alsacienne. S'il y a un *bal costumé cet hiver chez nos amis, je reprendrai* le grand nœud noir qui m'a valu un vrai succès l'an dernier... On trouvait que j'avais le type alsacien, mais en un peu plus fin.

Un courroux inattendu alluma une flamme dans l'œil placide de M. Raubert. Mais il se retint de parler, et, devant la jolie figure tendre et inconsciente de sa fille, il se calma soudain. A quoi bon lui faire un reproche qu'elle n'aurait pas compris !

— Cependant, papa, reprit-elle tranquillement, après quarante-quatre ans, les haines ne doivent-elles pas s'apaiser ? Beaucoup de gens pensent qu'une alliance pourrait se conclure... Oh ! rassurez-vous, je ne m'occupe pas de ces questions-là, et je n'ai pas d'opinion. Mais je ne trouve pas choquant, comme vous le dites, que ma tante ait pris Fräulein, jadis, comme gouvernante, et la garde pour m'accompagner, et je connais des Allemands tout à fait délicieux... Si intelligents, et tant de bonhomie !

M. Raubert respirait plus vite, et une expression de sévérité inaccoutumée durcit tout à coup son visage aux lignes un peu molles.

— Tu ne les connais pas ! Moi, je sais ce qu'ils sont, je les ai vus jadis !

— Bon ! je vous abandonne la Prusse ; aussi bien vos rancunes d'Alsacien peuvent se comprendre. Mais l'Allemagne, si naïve dans sa force et son intelligence, si éprise du beau, de l'art ! Vraiment, papa, je ne puis m'empêcher de l'admirer.

— L'Allemagne ! Elle a été, peut-être, ce que la voient tes yeux d'enfant et de... snobinette.

— Oh ! papa, dit Annet, railleuse, je ne savais pas que vous vous inquiétiez encore de ce qui se passe dans le monde ! Je vous croyais absorbé *par la science* !

— La science ! Je veux le triomphe de la nôtre ! Ils se tiennent à l'affût, toujours prêts à happer nos découvertes, à les vulgariser, à les monnayer, surtout !

— Enfin, papa, ne nous disputons point. Je reste persuadée, d'ailleurs, que la pauvre Alsace n'a qu'à se résigner, puisqu'une guerre est impossible. Personne n'osera jamais déchaîner une lutte qui, avec les moyens de destruction actuels, serait une horrible tuerie.

— Vraiment ! Les Allemands la veulent, cependant. Et dans quelles conditions, avec quelle mentalité ils la préparent ! Un jour, un jour prochain, peut-être, le monde comprendra pourquoi l'Alsace n'a pu devenir allemande...

Annet fit un geste lassé, comme pour écarter un sujet ennuyeux. Elle n'avait jamais vu son père ainsi, et elle préférait encore, à cette excitation, les distractions et le silence auxquels elle était accoutumée.

Fräulein est en retard ; je crains de vous déranger, papa.

— Quelle idée ! J'aime toujours à te voir, ma petite fille, quoique je sache si mal parler ton langage. Dis-moi quelque chose de toi, de ta vie, des gens que tu rencontres.

— Oh ! ils sont très divers. Nous avons des groupes distincts, dont quelques-uns ne se connaissent pas entre eux ; c'est souvent ainsi, à Paris, vous savez. D'abord, il y a le milieu militaire, puisque le mari de ma tante était officier. Ce n'est pas le moins agréable, car il y a de jeunes lieutenants charmants. Seulement, ceux qui sont riches veulent de grosses dots, et les autres ne sont pas épousables... Puis, un salon *de magistrature*, trop solennel... Nous ne le fréquentons guère. La finance, c'est étourdissant de luxe. Le père de Germaine Heudemont, ma meilleure amie, est banquier. Un peu trop d'amour du lucre chez lui, peut-être, et un peu trop de vanité... Enfin, il y a des relations variées : des peintres, un médecin, et même nous recevons des invitations dans le faubourg Saint-Germain, où ma tante serait accueillie très cordialement si elle le désirait. Mais ces amies-là sont par trop dans le genre sérieux, lancées dans des œuvres, et un peu « rasoir ».

M. Raubert garda un instant le silence, comme s'il faisait des découvertes.

— Et tes journées, Annet ? Dis-moi le programme de tes journées... Celle d'hier, par exemple...

— Hier, attendez !... Je me suis levée tard, parce que j'étais allée en soirée, et que nous avions soupé en rentrant. J'avais un rendez-vous avec ma couturière, et je ne suis rentrée qu'à une heure. C'est assommant, ces séances, par parenthèse ; on est saturé des illustrés déparellés qu'il faut feuilleter pour abréger l'attente... Ça me fait manquer mon cours de dessin... *Le dessin, c'est le mardi. Le mercredi* et le samedi je vais au Foyer : c'est la note sérieuse, quoique amusante. Vous connaissez le Foyer ? Non ? L'ancien hôtel Tallien, où l'on a des conférences, des cours d'infirmière, des leçons de coupe, de cuisine.

— Je ne connais pas ; mais je suis content qu'il y ait quelque chose de sérieux dans tes journées.

— C'est chic d'y aller, vous savez... Les habituées portent les grands noms de France... Et vraiment, comme disait la vieille comtesse d'Aurigny, c'est une heureuse idée d'attirer les jeunes filles vers de bonnes choses sans les ennuyer... Donc, hier à deux heures, j'ai pris ma leçon de chant. A quatre heures, j'ai entendu une conférence. Tante l'a trouvée un peu raide, pas moi, je vous assure... Tante est un peu collet monté, vous pouvez être tranquille. Après, des visites, un five o'clock, un dîner un peu hâté, en retard, et puis une saulerie chez le général Harton. C'était bien. J'avais une robe de crêpon bleu pastel, qui perdait peut-être un peu aux lumières... Mais mes toilettes ne doivent pas vous intéresser ? dit-elle en riant.

— *Les modes actuelles me choquent !... Et ne* lis-tu jamais, Annet ?

— Pas le temps ! Je parcours les livres nouveaux pour me mettre au courant ou pour avoir l'air de l'être. Les conférences et les analyses des revues me suffisent, après tout.

— Et... n'es-tu pas un peu dévote, comme l'était ta chère maman ?

— Dévote ! On n'a pas le temps non plus, mon pauvre papa ! Mais jamais nous ne manquons la messe le dimanche... Tante a quêté le mois dernier pour les pauvres de la paroisse, et nous avons suivi, cet hiver, une série de conférences épatantes à la Madeleine.

— Et la part de la charité ? Ta mère visitait les pauvres et travaillait pour eux.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Il était une fois... Récits pour les jeunes enfants, avec 32 gravures sur bois de Jeanne Pfluger. Texte de Marie Péclard. — Vevey, Sœurberlin et Pfeiffer S. A. Prix : 2 fr. 75.

Ce simple titre en dit long ! Il y aura de la joie dans les familles... L'éternelle et magique formule de ceux qui savent conter aux petits des histoires neuves ou de vieilles qui valent les neuves, a fort bien inspiré les auteurs de ce charmant volume, d'un goût parfait et d'un cachet artistique remarquable. Les connaisseurs apprécieront et tout le monde avec eux, mais, avant tout, les jeunes liront et regarderont ces pages vivantes avec un plaisir certain et un intérêt grandissant : « Il était une fois... », un joli livre d'étrennes pour les enfants sages !...

---

†

Monsieur Roger Pautre, géomètre-dessinateur ; Monsieur et Madame Ernest Pautre ; Mademoiselle Odette Pautre, à Estavayer, et leur parenté ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Louise Pautre

décédée le 3 janvier, dans sa 70me année, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Estavayer, vendredi 5 janvier, à 8 ½ heures du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

On demande

UN VACHER

sérieux, actif, consciencieux, pour étable de 12 à 15 vaches laitières, en France.

Bons gages. 185-60

S'adresser avec sérieuses références, à **M. MARIAUX**, *professeur*, **Grangeneuve**, *Posieux*.

MUNITIONS

Qui **s'intéresserait financièrement** à la création, **à Fribourg**, d'un atelier de pièces de guerre pour les Alliés ?

Emploi assuré de l'outillage après la guerre. 194

Pour renseignements, s'adr. **par écrit** sous chiffres P 46 F à *Publicitas S. A., Fribourg.*

PENSION

On demande pour tout de suite, près de la gare, très bonne famille disposée à prendre en pension et chambre, jeune homme très bien, qui doit suivre les études. Prix modéré.

Offres écrites sous V 6237 L à *Publicitas S. A., Fribourg.*

Belles oranges

100 pièces, 7 fr. ; **beaux citrons**, 100 pièces, 6 fr. 75 fco.

Fils de Stef. NOTARI, Lugano.

ÉCOSSE

On demande mécaniciens

tourneurs

Grand gain. Seuls les Suisses sont acceptés. 195

Offres sous P 70 L à *Publicitas S. A.*, Lausanne.

On demande à acheter

une scie à ruban *dédoubleuse*, avancement automatique ; **une scie multiple**, bâtie en fonte ou fer, ainsi que tous autres outils à travailler le bois, avec accessoires, neufs ou usagés, mais en bon état d'entretien.

Indiquer provenance, prix et délai de livraison sous P 210 N à *Publicitas S. A., Neuchâtel.*

PERDU

une broche. — Prière de la rapporter contre récompense, à **M. POFFET**, *rue Grimoux prolongée, 15.* 200

Dr NÆGELI

Médecin spécialiste pour les maladies de la peau

BERNE Monbijoustrasse, 26 **BERNE**

Téléphone 4809

DE RETOUR

LA ROUTE DE LA SANTÉ

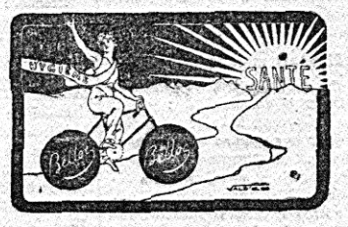

Le plus sûr et le plus rapide moyen d'arriver à ce soleil resplendissant, qu'est la santé, c'est de bien digérer ; et, pour cela, faites comme cette aimable cycliste, prenez du Charbon de Belloc.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 2 fr. 50. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 francs. — Dépôt général : **Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.**

VENTE EN GROS : **Bourgknecht & Gottrau**, *Pharmacie centrale*, **Fribourg.**

CADEAU La Maison **G. Vinci, à Genève**, *8, rue Gustave Revilliod*, agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux et franco par la poste, une boîte échantillon de **CHARBON DE BELLOC** à toute personne qui en fait la demande de la part de *La Liberté*.

Contre vos *Rhumes, Toux, Catarrhes*

n'exigez, n'acceptez que le

GOUDRON BURNAND

produit éprouvé 30 ANS DE SUCCÈS

1 fr. 50 dans toutes les pharm.

On demande à acheter

grandes quantités de

TOURBE

pour le chauffage de la chaudière d'une grande fabrique. — Offres sous chiffres V 7430 Q, à *Publicitas S. A., Bâle.* 172

Pour les Rois

Véritables couronnes des rois

à la mode de Marseille

Gâteaux des rois divers

Pâtés froids à la française

A la confiserie

LEIMGRUBER-SOMMER

135, rue des Epouses - Tél. 9.56

Nous recommandons à notre clientèle, chaque année plus nombreuse, *de toujours exiger notre marque sur tous les emballages de notre produit.* — **Il n'y a pas de produit similaire** *au nôtre, mais seulement de grossières* **contrefaçons.** Le Lysoform n'est pas caustique, ne tache pas et a une odeur agréable, tout en étant *très actif comme désinfectant et antiseptique.* — Dans toutes les pharmacies. — Gros : Société Suisse d'Antisepsie Lysoform, Lausanne.

Lysoform

BANKVEREIN SUISSE

Capital-actions : 82 millions de francs versés

Réserves : Fr. 27,750,000

Jusqu'à nouvel avis, le SIÈGE DE LAUSANNE, Grand-Chêne, 11, continuera à délivrer des

OBLIGATIONS du BANKVEREIN SUISSE

à terme fixe, dénonçables ensuite en tout temps de part ou d'autre moyennant 6 mois d'avertissement, et munies de coupons semestriels, aux conditions suivantes :

Obligations à 2 et 3 ans de terme à 4 ¾ %

Obligations à 5 ans terme à 5 %

LAUSANNE, le 1er décembre 1916.

JEUNE HOMME

libéré des écoles **est demandé dans un hôtel de la Gruyère.** Bonnes références exigées.

S'adresser sous P 2278 B à *Publicitas, S. A., Bulle.*

Bonne famille de la Suisse allemande demande

JEUNE FILLE

de 18 à 20 ans, pour aider au ménage et s'occuper des enfants. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. P 5 F 171

S'adresser à **Mme L. Vogler-Ming**, *épicerie*, **Lungern** (ct. Obwald).

A la Boucherie Cantin

GRAND'RUE

on vendra :

Bœuf 1re qualité, de 1 fr. 20 à 1 fr. 40 le ½ kg. ;

Veau 1re qualité, de 1 fr. à 1 fr. 40 le ½ kg. ;

Saucissons excellents, crus ou à cuire, pur porc. 5993

On demande un ouvrier

CORDONNIER

chez **H. Girard**, *Beauregard, No 36.* P 36 F 189

Personne très recommandée, excellentes références, 35 ans

demande place

chez un curé de ville, soit dans la Suisse romande, soit dans la Suisse allemande.

S'adresser au **Home de Bon-Secours**, *avenue de Rumine*, 32, **Lausanne.**

IIa 226

est le numéro du compte de chèques postaux de la

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Les amis de l'œuvre sont priés de se servir du formulaire postal pour l'envoi **sans frais** de leurs souscriptions.

On a perdu

samedi 23 décembre, un abonnement d'écolier, Matran-Fribourg.

Prière de le rapporter contre récompense, chez **M. de Reynold**, à **Nonan**, par *Matran.*

MISES DE BOIS

La commune de Corsalettes vendra, par voie de mises publiques, le **5 janvier**, à *1 heure*, 12 m³ de bois propre à billons, ainsi qu'une quantité de tas de bois de chauffage.

Rendez-vous des miseurs à la forêt des Vustannet.

Corsalettes, 29 décembre 1916.

Le Secrétariat.

Couturière-lingère

Une personne d'un certain âge **demande place** dans hôtel ou pensionnat, pour faire les habits ou les raccommodages. — S'adr. : **Mme Wuillemin**, Varis, No 15.

Foire d'Echantillons de Lyon

du 1er au 15 mars 1917

CATALOGUE OFFICIEL

publié sous le haut patronage de M. le Maire de Lyon et du Comité de la Foire.

Pour la publicité dans ce catalogue ainsi que dans le

Bulletin officiel et le Journal

DE LA FOIRE DE LYON

s'adresser à

PUBLICITAS S. A.

Société anonyme suisse de publicité

Seule concessionnaire pour la Suisse

71, Place St-Nicolas, Fribourg, 71

CADEAUX UTILES

EN

Gants peau et tissu. — Cols, cravates, bretelles

Grand choix de parfums

Brosserie fine et ordinaire

Articles divers en ivoirine

Broderies de St-Gall au prix de fabrique

Téléphone 26. Téléphone 26.

P. ZURKINDEN, coiffeur

AVIS IMPORTANT

Par arrêté du 5 juin 1916, le Conseil d'Etat a décidé la fermeture complète, dans tout le canton de Fribourg, à partir du 1er janvier 1917, des magasins et ateliers de coiffure, *les dimanches et jours de fête reconnus par l'Etat.*

En vue de faciliter le service du samedi, le public des villes est invité à faire procéder au travail de la coupe des cheveux, si possible les jours de la semaine, soit du lundi au vendredi.

Les coiffeurs du canton de Fribourg.

Dimanche 7 janvier

DISTRIBUTION DE FRUITS DU MIDI

à la Pinte communale de Matran

INVITATION CORDIALE

H 38 F 190-62 **Le tenancier.**

DOMAINE

A vendre à Châtonnaye, un domaine de la contenance d'environ 27 poses à cultiver et 2 ¾ en fo ét. Bâtiment comprenant logement, grange à pont, 2 écuries, étable à porcs, eau intarissable, etc.

Pour voir le domaine, s'adresser à **M. Alphonse Bandonnet**, et pour traiter, à **M. DESBIEUX**, *syndic.* 187-61

JOUR DES 3 ROIS

Distribution de fruits du Midi

AUBERGE DE BARBERÊCHE

Bonne musique

INVITATION CORDIALE

VENTE JURIDIQUE

Mardi 9 janvier, à 1 h. de l'après-midi, l'office des faillites de la Sarine exposera en vente aux enchères publiques, à l'auberge de Farvagny, les immeubles appartenant à la masse en faillite d'Hilaire Bovet, comprenant : habitation, ateliez, assots, machines (moteur électique, meules émeri, fraiseuse, raboteuse, cylindre et transmissions), grange, écurie, remise, jardin et place d'une contenance de 1409 m². — La vente aura lieu à tout prix. 168-50

FABRIQUE DE DRAPS

ÆBI & ZINSLI, à SENNWALD (ct. St-Gall).

Vente directe à la clientèle privée aux prix de fabrique.

Bonnes étoffes pour vêtements de dames et messieurs, laine à tricoter, couvertures.

Prix réduits aux personnes qui enverront des *effets usagés de laine.*

Pour de la **laine de moutons,** on paye les plus hauts prix.

Echantillons franco. H 3700 G 4318

Exposition Nationale Berne 1914 : *Médaille d'or collective.*

Nouveaux Bréviaires

De la Maison Mame, à Tours

Dernière édition 1916, 4 volumes **in-12**, gros caractères, chagrin 1er choix, reliure molle, noir, coins ronds, tranche dorée, **62 fr.** et **65 fr.**

Bréviaire **in-48**, reliure molle, chagrin noir, coins ronds, tranche dorée, **38 fr.**

Le même, chagrin 1er choix, **43 fr.**

Custode chagrin, avec patte, genre portefeuille, pour Bréviaire **in-12, 6 fr. 50.**

En vente à la Librairie catholique, 130, Place St-Nicolas et à l'Imprimerie St-Paul, Pérolles, Fribourg

sace, au risque de recevoir quelques balles, c'est pour se soustraire à l'obligation d'aller travailler dans les usines allemandes de munitions.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Incendie au Canada
46 femmes brûlées vives

Un incendie a détruit l'asile d'aliénées de Saint-Ferdinand (comté de Mégantic), dans la nuit de vendredi dernier.

Quarante-six femmes ont été brûlées vives. De nombreuses autres, en essayant de sauter par les fenêtres, ont été blessées.

La gelée a empêché l'usage des pompes.

SUISSE

Brûlé vif

Un petit garçon de 4 ans, fils de M. G. Aufrane, à Corgémont (Jura bernois), avait par inadvertance mouillé son pantalon. Sachant que cela causerait du chagrin à sa mère, il voulut réparer le mal et s'approcha du poêle dans le but de se sécher. Malheureusement, ses vêtements prirent feu et bientôt il ne fut plus qu'une torche vivante. Le pauvre petit est mort après de cruelles souffrances.

Tremblement de terre

L'Institut sismologique suisse de Zurich communique que, le 2 janvier, à 11 heures du soir, on a ressenti, à Zurich, une légère secousse de tremblement de terre, dont le foyer pourrait se trouver à 130 kilomètres de distance environ.

Les détails manquent.

TRIBUNAUX

Un cas intéressant

Après avoir fait son école de recrues à Colombier en 1908, le fusilier René Jeanin, de Buttes, s'engagea dans la Légion étrangère. Libéré le 4 novembre 1914, il vint immédiatement du Tonkin à Berne, pour répondre à l'ordre de mobilisation suisse, puis, ayant terminé son service à la démobilisation de son unité, il se réengagea, pour la durée de la guerre, au 1er régiment de la Légion, et fit les campagnes de l'Artois, de la Champagne et de la Somme. Sa conduite lui valut la croix de guerre et une brillante citation, avec les galons de sergent, accompagnés d'un congé de neuf jours, avec liberté de venir en Suisse. Il y vint ; mais, arrivé aux Verrières, on l'arrêta et on lui annonça qu'il venait d'être condamné, par défaut, à 2 ans d'emprisonnement comme coupable d'insoumission, puisqu'il n'avait pas, en mars 1915 et en avril 1916, répondu à l'appel de son unité.

Cité devant le tribunal militaire de la 2me division réuni à Fribourg sous la présidence de M. le major Jacottet, il a été acquitté, en vertu d'une circulaire du Département militaire suisse disant que les Suisses domiciliés à l'étranger au moment de la mobilisation d'août 1914 et qui se sont présentés à cette mobilisation, sont dispensés du service de relève, s'ils regagnent leur précédent domicile, à l'étranger.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les moissons de la Suisse en 1916

L'office central de la Ligue des paysans évalue à 162,000 hectares la superficie du sol suisse qui a été ensemencée en céréales en 1916. Le rendement en grain n'a pas été des plus satisfaisants, puisqu'il ne dépasse guère que de 10,000 tonnes celui de 1915, alors qu'on a semé beaucoup plus l'an dernier que l'année précédente. On estime la récolte en blé panifiable à 215,800 tonnes et celle de l'avoine à 97,900 tonnes.

Le prix du blé

Le Département militaire fédéral a pris un nouvel arrêté relatif au prix maximum du blé, du froment, du maïs et de leurs produits.

Depuis hier, 3 janvier, le commissariat livre le blé et de froment au prix de 50 fr. les 100 kilog., net, par wagon, et le maïs à 40 fr.

Pour la farine entière, le prix maximum est de 59 fr. les 100 kilog.

LE MAUVAIS TEMPS

De Lucens :

Au matin du 31 décembre, un couple d'octogé-

---

dis, vos pères ont encore, pour vous défendre, une âme qui veille et qui brûle dans un corps raidi et glacé par le froid !

Décembre 1916. *B. de B.*

Publications nouvelles

En Italie pendant la guerre, de la déclaration de guerre à l'Autriche (mai 1915), à la déclaration de guerre à l'Allemagne (août 1916), par Jules Destrée, membre de la Chambre des Représentants de Belgique. Un volume in-16 de 252 pages. Prix : 3 fr. 50. G. Van Oest et Cie, éditeurs, 63, Boulevard Haussmann, Paris.

Dans un premier volume, aujourd'hui épuisé *(En Italie avant la guerre)*, M. Destrée nous avait initié à l'évolution nationale et diplomatique de l'Italie depuis le mois d'août 1914 jusqu'à son entrée en action à côté des Alliés. Mais cette évolution, comme il était facile de le prévoir, n'était pas arrivée à son terme. La destinée de l'Italie était, en passant par les phases successives de la déclaration de guerre à la Turquie d'abord, à la Bulgarie ensuite, de prendre vraiment sa part à la « grande guerre ». Ce sont ces quinze mois d'histoire actuelle que l'auteur nous raconte en témoin oculaire, nous menant de Rome à Florence et à Venise, du front des Alpes, — auquel il consacre plusieurs chapitres — dans l'Italie méridionale.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

naires, habitant le Chêne-Brûlé, près d'Oulens, sur Lucens, a été réveillé en sursaut par un fracas épouvantable. Une masse considérable du talus boisé s'élevant derrière la maison avait glissé sur elle. Une immense pierre avait défoncé les murs, traversé la cuisine, pénétré dans une chambre. Personne, heureusement, ne fut blessé. La boue ensevelit tout dans les pièces et dans la grange. La maison est inhabitable.

FRIBOURG

L'Almanach catholique de la Suisse française

L'Œuvre de Saint-Paul et ses librairies, 180, Place Saint-Nicolas, et 38, Avenue de Pérolles, à Fribourg, ont le regret d'avertir les nombreux amis et lecteurs de l'*Almanach catholique de la Suisse française* que l'édition de l'année 1917 est épuisée.

Le succès de cette publication, vrai souvenir pour les familles, est bien réjouissant et encourageant pour l'Œuvre de Saint-Paul, qui, en continuant à la faire paraître, n'a qu'un but : faire du bien et intéresser.

Pour toutes les communications concernant la Rédaction de l'*Almanach catholique* pour l'année 1918, prière de s'adresser à la Direction de l'Œuvre de Saint-Paul, 38, Avenue de Pérolles, à Fribourg.

Concert du 6 janvier

Le jour des Rois, à 5 h. du soir, le Chœur d'hommes « La Mutuelle » et les élèves de l'Orphelinat bourgeoisial donneront une audition musicale dans la salle de la Grenette. La « Mutuelle » chantera quelques morceaux de Massenet, Dénéréaz, Heim, etc. ; du chœur d'enfants qui, dernièrement déjà, s'est fait entendre dans des compositions de Bœhm et Franck, nous entendrons des choses ravissantes de Missa, Massenet et Abt ; puis, les deux chœurs réunis exécuteront quelques chœurs mixtes de Lauber, Dalcroze et le Cantique suisse pour finir. Enfin, pour qu'il y ait encore plus de variété au programme, un jeune violoncelliste, qu'on a déjà eu l'occasion d'applaudir dans un des derniers concerts de la « Mutuelle », M. G. Buntschu, fera chanter son instrument, dans l'*Aria* de Bach et dans deux pièces exquises de Haendel et de Moszkowski.

Rappelons que la recette sera versée aux œuvres scolaires de notre ville.

Aussi, nous ne doutons pas que les nombreux amis de la « Mutuelle » et des orphelins ne se fassent un plaisir d'aller témoigner à nouveau toute leur sympathie aux vaillants chanteurs.

Entrée gratuite pour MM. les internés.

Progrès social

Depuis le nouvel an, les magasins de coiffeurs sont donc fermés chez nous les dimanches et jours de fête, conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat sur la matière. Fribourg suit ainsi l'exemple de nombre d'autres villes suisses, qui ont introduit successivement cette amélioration sociale. On ne peut que se féliciter et féliciter nos patrons coiffeurs de ce progrès, qui facilite la sanctification du dimanche à toute une intéressante corporation.

Pickpocket

Hier après midi, mercredi, à l'arrivée du train direct de Lausanne, l'agent Grivel, qui se trouvait sur le quai de la gare, y remarqua un individu aux allures louches, ayant la main gauche enveloppée dans une écharpe. L'agent vit soudain l'inconnu s'approcher d'une dame qui montait dans le train et lui retirer dextrement son portemonnaie de la poche de sa jupe. Puis le voleur prit la fuite dans la direction de la gare aux marchandises. L'agent Grivel se mit à sa poursuite et finit par l'atteindre. Le pickpocket déclara s'appeler Louis Massache, être originaire d'Espagne et établi comme marchand de vin à Payerne. Conduit au poste, il reconnut avoir donné un faux nom et être sans domicile fixe. En le fouillant, on retrouva le porte-monnaie volé contenant environ 28 fr. Le pseudo Massache nie toutefois être l'auteur du vol. On croit être en présence d'un repris de justice.

Conférence agricole

Samedi, 6 janvier, après les vêpres, à l'auberge communale de Pont-la-Ville, conférence de M. B. Collaud, chef de service, sur l'élevage du bétail et l'utilité des syndicats bovins.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition, ce soir, jeudi, à 8 h. ½, à l'Orphelinat, pour concert du 6 janvier.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

25 décembre. — Esseiva, Jean, fils de Pierre, négociant, de Fribourg et Fiaugères, et de Jeanne, née Baboud, route de Villars, 1.

Clément, Lucie, fille de Félix, aubergiste, d'Ependes, et de Bertha, née Mauron, Planche supérieure, 208.

27 décembre. — Schwab, Thérèse, fille de Joseph, ajusteur aux C. F. F., de Chiètres et Orsonnens, et de Sophie, née Bucher, rue Marcello, 20.

28 décembre. — Sottas, Olga, fille de Martin, ouvrier de fabrique, de Gumefens, et de Pauline, née Jelk, Pérolles, 26.

31 décembre. — Lippmann, Denise, fille de Joseph, négociant, de Stallikon (Zurich), et de Cécile, née Guggenheim, Pérolles, 14.

Perroulaz, Yvonne, fille de Jean, agriculteur, d'Oberschrot, et de Céline, née Aebischer, rue d'Or, 106.

** Fumez les Cigares Frossard « Pro-Patria »

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Bulletin russe

Pétrograd, 4 janvier.

Communiqué officiel du 3 janvier :

Les avions ennemis ont déployé une grande activité, lançant des bombes en maints endroits.

Dans la région au sud-est de Kovel, un de nos pilotes a abattu 2 avions ennemis. Les quatre aviateurs avec leurs appareils ont été carbonisés.

Dans la direction de Zolotchef, l'ennemi a bombardé, par un intense feu d'artillerie, la région de trois villages, après quoi l'infanterie ennemie a pris l'offensive sur tout le front.

Malgré notre feu d'artillerie, l'ennemi a réussi à pénétrer dans la tranchée d'une de nos compagnies ; mais une contre-attaque, prononcée aussitôt, l'a délogé et rejeté.

A la frontière de Moldavie, l'ennemi, par deux fois, a pris l'offensive sur le secteur depuis Kotumba jusque dans la vallée de la Soutcha et plus au sud ; mais il a été partout rejeté par notre feu.

Sur une hauteur, nous avons réoccupé une partie des tranchées perdues hier.

Front de Roumanie. — Les Roumains conduisent une offensive au nord de la rivière Cassine, à 8 verstes à l'est de la frontière hongroise.

Dans la matinée, l'ennemi a attaqué les Roumains sur la hauteur Souchitza ; mais il a été rejeté et s'est replié vers l'ouest, poursuivi par la cavalerie.

Dans la journée, l'ennemi a renouvelé son offensive en forces supérieures et refoulé les Roumains sur leur position précédente.

Un de nos régiments de tirailleurs a attaqué impétueusement le village de Douliarika, au sud-ouest de l'embouchure de la Rimnic, dont il s'est emparé ; nous avons pris là 6 officiers, 2 médecins, 205 soldats, 5 canons et 8 mitrailleuses. Nos éléments ont également occupé deux villages au sud-est de Gouliarica, et les éléments qui les occupaient ont été refoulés vers le sud.

En Dobroudja, au cours de la journée, l'ennemi a conduit une série d'attaques dans la région de Macin. Toutes ces attaques ont été repoussées. L'ennemi a fui en désordre.

Bulletin bulgare

Sofia, 4 janvier.

Communiqué officiel bulgare du 3 janvier :

Front de Macédoine. — Sur certains secteurs du front, feu d'artillerie plus vif. Engagements de patrouilles favorables pour nous au nord-ouest de Monastir. Nous avons fait des prisonniers.

Entre le Vardar et le lac Doiran, vive activité de l'artillerie ennemie.

Deux navires de guerre ont bombardé sans résultat nos positions près d'Orfano.

Front de Roumanie. — En Dobroudja, l'adversaire s'est retiré sur une position puissamment fortifiée le long de la chaussée Macin-Jijila-Vacareni.

L'avance vers cette position continue. Nous avons occupé la hauteur 108, à l'est de Jijila.

Des monitors ennemis ont bombardé Tulcéa.

Commentaire allemand

Berlin, 4 janvier.

(Wolff.) — Continuant leur poursuite obstinée, les alliés (Allemands, Autrichiens et Bulgares) sont parvenus à peu de distance au sud et à l'ouest de Focsani, la forteresse du Sereth. Malgré la résistance acharnée d'importantes forces russes qui défendaient les positions fortement organisées, les troupes alliées, depuis la chute de Rimnicul-Sarat le 27 décembre, ont parcouru en combattant un trajet de plus de 30 kilomètres. Le fleuve formant la frontière de Moldavie a été atteint près de Malcov à travers des chemins défoncés et des avenses. A l'ouest de Focsani, la localité de Pintecesti a été prise d'assaut. Pintecesti se trouve déjà dans l'enceinte fortifiée de Focsani et est à peine éloigné de 5 kilomètres de la ville.

De concert avec l'armée opérant dans la plaine de Vallachie, nos troupes alliées avancent dans les vallées des Carpathes de la frontière vers la vallée du Sereth, malgré une neige profonde et l'étroitesse des chemins de montagne. Les groupes avançant au nord-ouest de Focsani approchent déjà des contreforts de la montagne. Mera, dans la vallée de Milcov, à 20 kilomètres à l'ouest de Focsani, est pris. Les troupes combattant plus au nord avancent dans les vallées de Sousita, de Poutna et de Zabaïa et chassent les Russes et les Roumains devant elles.

Politique russe

Stockholm, 4 janvier.

D'après des informations de Pétrograd, la situation du nouveau chef du gouvernement russe, M. Trepof, serait ébranlée, par suite de l'opposition obstinée que lui fait la droite du Parlement. *Des scènes violentes ont eu lieu à la Douma.*

Visite de M. Lloyd-George à Rome

Milan, 4 janvier.

On mande de Rome au *Corriere della Sera* que M. Lloyd-George, président du ministère anglais, est attendu à Rome.

En Irak-Arabi

Londres, 4 janvier.

(Officiel.) — Sur le front de Mésopotamie, depuis le 26 décembre, les pluies torrentielles entravent les opérations sur le front du Tigre, transformant le sol en marécages. Néanmoins, de nouveaux progrès ont été réalisés sur la rive droite du Tigre, à l'est et au nord-est de Kout-el-Amara.

Charles IV et les Hongrois

Budapest, 4 janvier.

B. C. V. — L'empereur Charles a adressé au président du conseil un télégramme, dans lequel il exprime à la nation hongroise ses profonds remerciements pour la fidélité et l'attachement qu'elle lui a témoignés de façon si enthousiaste à l'occasion du couronnement. L'empereur assure la nation qu'il répondra toujours de tout cœur à l'amour de la nation, dont la brillante manifestation a profondément touché le souverain.

Amnistie de Charles IV

Budapest, 4 janvier.

(B. C. V.) — Une édition spéciale de la *Feuille officielle* publie une proclamation accordant, à l'occasion du couronnement du roi, une amnistie dans les conditions déjà énumérées.

Autour de la paix

Berlin, 4 janvier.

Dans les sphères bien informées, on dit que le gouvernement impérial ne fera aucune réponse par voie diplomatique à la note de l'Entente. Dans les mêmes milieux, la réponse des Alliés est regardée comme un refus catégorique d'entrer en pourparlers.

Les journaux continuent leurs commentaires.

La *Tœgliche Rundschau* dit que la note de l'Entente est une nouvelle déclaration de guerre.

Le *Tageblatt* regarde comme superflu de répondre à l'Entente.

Le *Bersenkurier* fait exception au ton général des journaux ; il croit que le dernier mot n'est pas dit.

Le *Vorwærts* déclare que l'Allemagne n'a plus rien à ajouter ; la parole est aux neutres, si le cœur leur en dit.

Vienne, 4 janvier.

La presse garde une certaine retenue dans l'appréciation de la réponse des Alliés. Elle laisse percer le sentiment que tout n'est pas dit.

La Haye, 4 janvier.

Les journaux estiment que le fil n'est pas tout à fait rompu. Ils comptent que M. Wilson pèsera sur l'Angleterre.

Angleterre et Hollande

La Haye, 4 janvier.

(Wolff.) — Sir Alan Johnston, ministre de Grande-Bretagne, répondant à la question d'un bureau de correspondance, a confirmé qu'il allait quitter son poste.

Il a autorisé le bureau à déclarer que son départ n'équivaut nullement à un changement dans les relations amicales qui existent entre les gouvernements britanniques et néerlandais.

Les bâtiments marchands

Londres, 4 janvier.

Reuter. — L'Amirauté communique :

Les Allemands s'efforcent, à l'aide de radiotélégrammes, de jeter la suspicion sur le caractère purement défensif de l'armement des bâtiments marchands anglais et appuient leurs affirmations de commentaires non autorisés, publiés de temps à autre par certains journaux anglais. Pourtant, la politique du gouvernement anglais a été clairement définie sous ce rapport par la déclaration suivante, faite à la Chambre des communes le 21 décembre, par le premier lord de l'Amirauté : « Le gouvernement anglais ne peut admettre aucune distinction entre des droits des bâtiments marchands non armés ou armés seulement pour la défense. Nul doute que le gouvernement allemand ne cherche à créer une confusion entre l'action défensive et offensive, son but étant d'induire les neutres à traiter les bâtiments armés pour la défense comme bâtiments de guerre. Notre position, parfaitement claire, est celle-ci : Tout bâtiment marchand jouit du droit immémorial de se défendre contre une attaque ou une visite par l'ennemi, à l'aide de tous les moyens à sa disposition ; mais il ne doit pas rechercher l'ennemi pour le combattre, ce rôle restant attribué aux bâtiments de guerre. Autant que je sache, tous les neutres sans exception admettent ce point de vue, clairement défini d'ailleurs dans les règlements de prises des Allemands eux-mêmes. »

Etats-Unis et Mexique

New-York, 4 janvier.

Havas. — Le consul général du Mexique a été arrêté, sous l'inculpation de complicité d'envoi d'armes et de munitions à la Vera-Cruz, infraction à l'embargo proclamé par le président Wilson en octobre 1915.

Tremblement de terre en Italie

Milan, 4 janvier.

Les journaux apprennent de Rome que, à 3 heures, la nuit dernière, une violente secousse de tremblement de terre a causé de grands dégâts dans les régions d'Avezzano, Ajelli et Ecina, dans les Abruzzes. Ces localités avaient déjà été dévastées par le tremblement de terre de 1915.

Vingt personnes noyées dans la Moselle

Kochem, 4 janvier.

(Wolff.) — A Beilstein, sur la Moselle, un bac a coulé hier après midi. Une vingtaine de personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, ainsi que le batelier, se sont noyées. Deux enfants ont été sauvés.

SUISSE

Incendie

Savon, 4 janvier.

Un incendie a détruit, mercredi, à Savon, une maison entière. Le propriétaire a été sauvé par les pompiers qui l'ont descendu par une fenêtre.

Chute mortelle

Bière, 4 janvier.

Le nommé Aloys Clément, 23 ans, marié, père de deux enfants, habitant chez son beau-père, M. Léonard Monthoux, étant allé chercher de l'avoine au grenier, glissa dans l'escalier, se fractura le crâne et succomba peu après.

Fonctionnaire infidèle

Schaffhouse, 4 janvier.

Le préposé à l'office des poursuites et des faillites du district de Stein-sur-le-Rhin, Rodolphe Etzweiler, a pris la fuite, après avoir commis des détournements dépassant 10,000 francs.

Ecoles militaires

Berne, 4 janvier.

V. — Voici le tableau des écoles militaires de 1917, en ce qui concerne les troupes principales de la 2me division :

Ecoles de recrues d'infanterie pour fusiliers et carabiniers de la 2me division : à Colombier, du 4 avril au 9 juin pour la moitié des recrues fusiliers des régiments 7, 8 et 9, et du 4 juillet au 8 septembre pour l'autre moitié.

Ecole de recrues de vacances pour étudiants de toutes les divisions : du 8 août au 13 octobre, à Yverdon.

Ecole de recrues pour cyclistes de toutes les divisions : du 24 janvier au 31 mars, à Liestal.

Ecole de recrues pour mitrailleurs montés : du 24 janvier au 31 mars, à Thoune, et pour les compagnies régimentaires de mitrailleurs, du 24 janvier au 31 mars, à Yverdon.

Ecole de recrues de cavalerie : du 11 janvier au 12 avril, à Aarau, pour les recrues de langue allemande des cantons de Berne et de Fribourg, et du 3 mai au 2 août, à Berne, pour les recrues de langue française.

Ecole de recrues pour les batteries d'artillerie de campagne 13 à 18 : du 12 avril au 27 juin, à Bière.

Ecole de recrues pour l'artillerie à pied et les batteries d'obusiers de 15 cm. : du 27 avril au 12 juillet, à Kloten.

Ecoles de cadres pour sous-officiers d'infanterie de la 2me division : du 14 mars au 4 avril et du 13 juin au 4 juillet, à Colombier.

Ecole d'officiers de la 2me division : du 31 juillet au 20 octobre, à Colombier.

Ecole de sous-officiers de cavalerie : du 22 mars au 27 avril, à Berne.

Ecole d'officiers de cavalerie, du 1er septembre au 21 novembre, à Berne.

Ecole de sous-officiers d'artillerie : du 2 novembre au 8 décembre, à Bière.

Ecole d'officiers d'artillerie : du 13 juillet au 27 octobre, à Thoune.

Berne, 4 janvier.

Les écoles de recrues de la 1re division pour 1917 auront lieu comme suit :

Première école : régiments d'infanterie 1, 2 et 3, du 4 avril au 9 juin, à Lausanne.

Deuxième école : rég. 5 et 6, du 4 avril au 9 juin, à Genève.

Troisième école : rég. 4, du 4 juillet au 8 septembre, à Lausanne.

Ecole de recrues de cavalerie (brigade 1, escadrons de 1 à 9) : 3 mai-2 août, à Berne.

Ecole de recrues d'artillerie de campagne : batteries 13 à 18, du 12 avril au 27 juin, à Bière ; batteries 7 à 12 et 25 à 30 (rég. 3 et 4), du 27 avril au 12 juillet, à Thoune ; batteries 19 à 24, 31 et 32, 67 à 69, du 29 juin au 13 septembre, à Bière.

Ecole recrues d'artillerie à pied et de batteries d'obusiers de 15 cm., du 27 avril au 12 juillet, à Kloten.

Ecole de recrues d'artillerie de montagne (batteries 1 à 9), du 27 avril au 12 juillet.

Une arrestation sensationnelle

Saint-Imier, 4 janvier.

Le *Jura Bernois* apprend que hier, mercredi, les organes de la police fédérale ont arrêté, à Saint-Imier, M. Charles Schenk, ancien rédacteur au *Démocrate* et ancien secrétaire de l'Exposition nationale à Berne. On pense que cette arrestation est en rapport avec l'affaire Mühlemann, ou peut-être avec l'affaire des bombes de Rheinfelden.

Saint-Imier, 4 janvier.

On mande, au sujet de l'arrestation de M. Schenk, que celui-ci était employé à la section du commerce du Département politique, à Berne, et qu'il signait les contrats d'exportation au même titre que Mühlemann. L'arrestation de M. Schenk est donc bien en corélation avec celle de Mühlemann.

Le temps

Zurich, 4 janvier.

Suivant les renseignements reçus, ce matin, par l'Office central météorologique, la température élevée se maintient sur les sommets. Elle est même montée encore la nuit dernière. Du Rigi-Kulm, on signale 6 degrés, du Pilate 4°, du Gothard 5° au-dessus de zéro. Un fort vent d'ouest souffle sur les hauteurs.

Le versant sud des Alpes jouit également d'une température presque printanière.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE
Du 4 janvier
Technicum de Fribourg

BAROMÈTRE

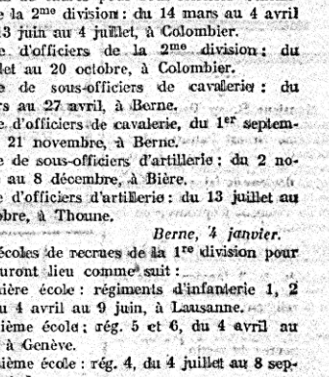

THERMOMÈTRE C.

Déc.	29	30	31	1er	2	3	4	Janv.
8 h. m.	4	8,5	6	6,5	7	7	0	8 h. m.
1 h. s.	6	8	7	7	8	8	2	1 h. s.
8 h. s.	7	7,5	8	6	7			8 h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale

Zurich, 4 janvier, midi.

Régime doux persistant ; situation encore instable.